

ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE FEMININE DE HANDBALL

CONSULTATION ELECTRONIQUE - 23 AU 26 AOUT 2024

Membres ayant participé au vote :

Représentants FFHandball : Nodjialem MYARO, Présidente de la LFH ; Philippe BANA, Président de la FFHandball ; Pascal BOURGEOIS, Directeur Technique National ; Fabrice ARCAS, Président de la COC ; Gérard JUIN, représentant des médecins ; Jean-Marie BRINON, Président de la CNGC ; Olivier KRUMBHOLZ, Sélectionneur national de l'Equipe de France A ; Rémy LEVY, personnalité qualifiée.

Représentants clubs LFH :

D1F : Thierry WEIZMAN, Metz ; Sophie PALISSE, Saint Amand ; Pierre-Louis AMATE, Paris 92 ; Grégory CAULIER, Sambre ; Clément FORGENEUF, Dijon ; Daniel HOURNON, Besançon ; Lionel ABOLIVIER, Mérignac ; Thierry DURAND, Toulon ; Laurent ASTIER, Strasbourg ; Yves GUERIN, Chambray.

D2F : Frédéric VIGNIER, Celles sur Belle ; Jacques RAYNAUD, Bègles ; Christian PONE, Palente ; Eric FROIN, Bergerac ; Jean-Luc BOSSE, Rennes ; Claude DESRIEUX, Le Pouzin ; Pascal JACQUET, Vaulx-en-Velin ; Philippe GARNIER, Bouillargues ; Thomas DUTHILLEUL, Lomme ; Pierre RAMAGE, Le Havre ; Clément RICHOU, Pessac.

Représentante des joueuses : Sabrina CIAVATTI, AJPH.

Représentant des entraîneurs : Mathieu LANFRANCHI 7Master.

Membres n'ayant pas participé au vote :

Représentants FFHandball : Olivier BUY, Président CNA.

Représentants clubs LFH :

D1F : Gérard LE SAINT, Brest ; Luc SARRAMEGNA, Stella Saint Maur ; Ange FERRACCI, Nice ; Eric NICOLAO, Plan-de-Cuques.

D2F : Christophe ROC, Clermont.

Quorum : 31 membres votants (sur 37 membres au total).

En raison de l'incertitude quant à l'engagement du club de Nantes en D2F au titre de la saison 2024-25, et dans l'attente de la décision de la Commission Nationale de Contrôle de Gestion (CNCG), la composition définitive de cette division n'a pas encore été arrêtée. Le championnat de D2F pourra ainsi compter 12 ou 13 clubs, selon la décision à venir.

Dans l'hypothèse où la CNCG ne donnerait pas suite à la demande du club de Nantes d'évoluer en D2F, cette division compterait 12 clubs et le calendrier général de la D2F se verrait réduit à 22 dates, contre 26 initialement prévues.

En prévision de cette éventualité, la COC a sollicité les membres du groupe de travail « calendrier », lesquels se sont accordés sur une nouvelle proposition de trame générale. Le comité de direction de la LFH, consulté à ce sujet, a donné un avis favorable, à l'unanimité, concernant la trame générale de calendrier proposée. Afin de permettre à la COC de réagir avec diligence à la décision de la CNCG, et de pouvoir communiquer rapidement le calendrier général de la D2F à 22 dates au besoin, la résolution ci-dessous est soumise à la délibération des membres de l'assemblée générale de la LFH.

Le vote a été ouvert le vendredi 23 août 2024 à 13h30 et clos le lundi 26 août 2024 à 12h00.

Motif de la consultation :

Résolution unique – L'assemblée générale de la LFH donne un avis sur la proposition de trame générale du calendrier de la D2F à 22 dates, saison 2024-25, soumise par la COC FFHandball.

L'assemblée générale approuve la proposition de trame générale du calendrier de la D2F à 22 dates, saison 2024-2025, soumise par la COC FFHandball :

POUR : 25

CONTRE : 3

ABSTENTION : 3

L'assemblée générale de la LFH, à la majorité des membres votants, approuve la proposition de trame générale du calendrier de la D2F à 22 dates, saison 2024-2025, soumise par la COC FFHandball.



Nodjialem MYARO
Présidente de la LFH